

LES RALLIES

La *Patrie* et les journaux de son école ont une drôle de manière d'expliquer les accusations qui pleuvent contre le gouvernement et les dissensions qui existent dans le parti ministériel.

En réponse à tout ce qu'on a dit sur la mauvaise administration du Yukon on dit : "Les employés accusés sont des conservateurs."

A propos des scènes disgracieuses dont le club Letellier et d'autres clubs libéraux ont donné le spectacle, on répète : "Ce sont des conservateurs qui viennent mettre la zizanie dans nos rangs pour créer du scandale."

Parbleu, nous le savons bien que ce sont d'anciens conservateurs, ou plutôt des aventuriers politiques qui s'appelaient autrefois des conservateurs, qui ont jeté du discrédit sur le gouvernement et la division dans le parti.

C'est ce que nous crions depuis des mois.

Ce que l'on reproche au gouvernement c'est précisément d'avoir mis ces aventuriers dans des places de confiance où ils se livrent à leurs appétits, avec le consentement, ou probablement au bénéfice des ministres qui les ont fait nommer.

La question ce n'est pas de savoir si Joseph-Israël Tarte conservera un portefeuille ou entraînera dans un fromage quelconque ; mais bien de décider s'il continuera à distribuer le patronage à ses amis personnels au détriment du pays et du parti. La question c'est de savoir si le parti va gouverner selon son programme ou bien si les ralliés vont continuer leur politique de pillage et de scandale.

Et cette question est assez importante pour que le public continue à s'en occuper.

Il continuera, on peut en être certain.

LIBÉRAL

BASE SOLIDE

C'est le succès assuré, légitime, durable, économique. Voilà la base solide de la popularité du BAUME RHUMAL, pour guérir les rhumes et la consomption. Partout 25c.

108

NOS INSTITUTEURS.

Un bon point pour la vieille *Minerve* qui vient de publier l'article suivant :

Un correspondant de la *Vérité* trouve que nous demandons trop en proposant de soumettre à un nouvel examen toutes les anciennes diplômées pour écoles élémentaires ou modèles et il trouve plus équitable la solution indiquée par M. Robillard, ex-inspecteur.

"Cet examen spécial ne pourrait porter que sur les matières suivantes : pédagogie pratique, mathématiques, langues française et anglaise, art épistolaire et tenue des livres. On devrait aussi exiger que les candidats pussent converser familièrement dans la langue dans laquelle ils désirent enseigner."

Nous n'avons aucun désir de vexer inutilement les membres du corps enseignant ; nous voulons seulement débarrasser la profession enseignante de toutes les personnes incompétentes qui l'encombrent. Pour cela, nous trouvons le programme d'examen proposé par M. Robillard très suffisant.

Nous serons même plus indulgent que lui. Que l'on donne simplement deux épreuves aux candidats, à l'examen spécial :

1o. Un sujet pédagogique à traiter en français ou en anglais, selon le diplôme que l'on désire. Cette épreuve permettra de juger en même temps de la force du candidat en composition française en orthographe et en pédagogie.

2o. Quelques problèmes d'arithmétique.

Sûrement, on ne nous trouvera plus sévère.

Que l'on fasse cela seulement, que l'on corrige honnêtement et nous prédisons : d'abord que les trois-quarts des anciennes diplômées ne se présenteront point ; ensuite que les trois-quarts de celles qui se présenteront échoueront.

Veut-on épurer le personnel enseignant ?

Nous le verrons bien.

MAGISTER